

**UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS (1 rendez-vous par personne)**  
(en ligne sur [www.ville-cholet.fr](http://www.ville-cholet.fr)) - mon espace citoyen

Présence OBLIGATOIRE de l'intéressé(e) et de son représentant légal AU DÉPÔT DU DOSSIER  
La présence du mineur à partir de 12 ans est obligatoire lors du retrait de son passeport

Rue Saint Bonaventure B.P. 32135 49321 Cholet Cedex tel : 02.72.77.24.25 etat-civil@choletagglomeration.fr  <i>rendez-vous : du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 - 13h30 à 16h30 mardi ouverture à 10h00 samedi matin de 9h00 à 11h00</i>	Carte d'identité	Passeport biométrique timbres fiscaux
	Gratuité. Sauf pour un renouvellement suite à une perte ou un vol	Adulte 86 €  enfant de 15 à 18 ans 42 €  enfant jusqu'à 15 ans 17 €  → bureau de tabac / impôts

### DOCUMENTS A FOURNIR

- dossier CERFA complété ou pré-demande en ligne à imprimer (<https://ants.gouv.fr/monespace/s-inscrire>),
- carte d'identité / passeport périmé(e),
- 1 photo d'identité – de 6 mois aux normes,
- timbres fiscaux pour les passeports : bureau de tabac ou impôts (<https://timbres.impot.gouv.fr/index.jsp>),
- pièce justificative d'identité sécurisée en cours de validité,
- justificatif de domicile à votre nom et prénom de moins d'1an (**facture** : téléphone, gaz, électricité, eau, quittance de loyer établie par une agence ou avis d'imposition),
- pour les personnes hébergées : (personnes majeures) :  
une attestation d'hébergement + justificatif de domicile + pièce d'identité de l'hébergeant.

### le cas échéant :

- **1 copie intégrale de l'acte de naissance datant de – de 3 mois** (mairie de naissance) pour :  
une 1ère demande ou modification d'état civil ou un titre sécurisé périmé de + 5 ans,
- tout document prouvant la nationalité française.

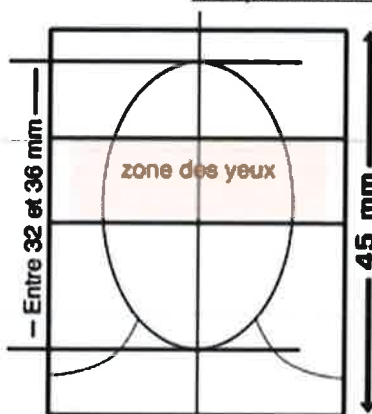
### EN CAS DE PERTE OU VOL

- déclaration de perte (en mairie lors du dépôt du dossier) + un document officiel comportant une photo,
- déclaration de vol à la gendarmerie ou commissariat,
- timbre fiscal de 25 € pour la carte nationale d'identité : bureau de tabac ou impôts (<https://timbres.impot.gouv.fr/index.jsp>)

### PIÈCES SUPPLÉMENTAIRES POUR LES ENFANTS MINEURS ET ADULTES SOUS TUTELLE

- livret de famille,
- pièce d'identité du parent présent,
- jugement de divorce complet statuant sur la résidence de l'enfant et l'autorité parentale,
- justificatifs de domiciles et pièces d'identité des 2 parents en cas de garde alternée,
- si nom d'usage pour un mineur : autorisation des 2 parents avec les pièces d'identité,
- jugement de tutelle ou curatelle (présence du tuteur obligatoire).

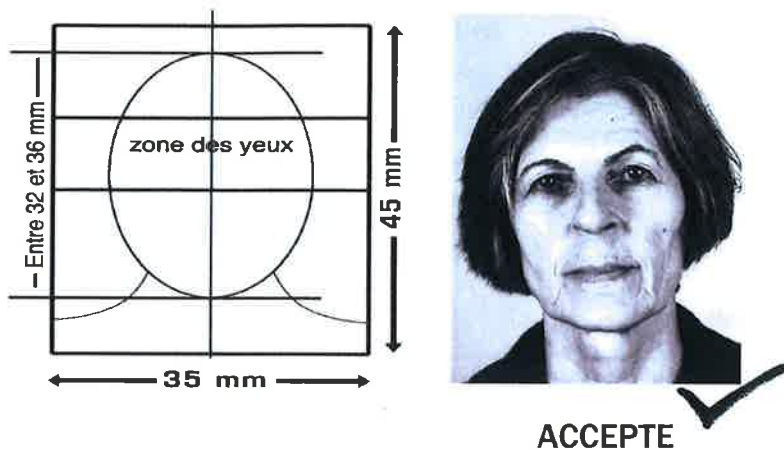
1 photo de moins de 6 mois aux normes indiquées au verso



Attention tout titre d'identité non retiré au bout de 3 mois sera détruit, sans remboursement possible

## ANNEXE

La prise de vue doit être inférieure à six mois et ressemblante au jour du dépôt de la demande de titre.

*1. Format*

La photo doit mesurer 35 mm de large sur 45 mm de haut. La taille du visage doit être de 32 à 36 mm, du bas du menton au sommet du crâne (hors chevelure).

*2. Qualité de la photo*

La photo doit être nette, sans pliure, ni traces.

*3. Luminosité/contraste/couleurs*

La photo ne doit présenter ni surexposition ni sous-exposition. Elle doit être correctement contrastée, sans ombre portée sur le visage ou en arrière-plan. Une photo en couleurs est fortement recommandée.

*4. Fond*

Le fond doit être uni, de couleur claire (bleu clair, gris clair). Le blanc est interdit.

*5. La tête*

La tête doit être nue, les couvre-chefs sont interdits.

*6. Regard et position de la tête*

Le sujet doit présenter son visage face à l'objectif. La tête doit être droite.

*7. Regard et expression*

Le sujet doit fixer l'objectif. Il doit adopter une expression neutre et avoir la bouche fermée.

*8. Visage et yeux*

Le visage doit être dégagé. Les yeux doivent être parfaitement visibles et ouverts.

*9. Lunettes et montures*

Les montures épaisses sont interdites. La monture ne doit pas masquer les yeux. Les verres teintés (ou colorés) sont interdits. Il ne doit pas y avoir de reflets sur les lunettes.